



Commune de Cartigny

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015 PROCES-VERBAL
--

Présent-e-s :	S. Moget, présidente, F. Bosshard Dériaz, P.-Y. Christen, J. Cocquio I. Dubouloz , F. George, S. Gisler, J. Loeffel, N. Pontinelli, J.-M. Schornoz
Excusés :	Y. Cogne, H. Duriaux, P.-A. Pignat
Assistent :	I. Walthert, adjointe D. Bolle de Paoli, adjointe S. Lörtscher, secrétaire P. Hess, comptable
Procès-verbal :	C. Fournier (sur enregistrement)

La Présidente ouvre la séance extraordinaire du CM en excusant l'absence de Mme Zach et MM. Cogne, Duriaux et Pignat.

1. Comptes 2014

➤ **Rapport complémentaire de la commission des finances**

Ce rapport ne suscite aucune remarque.

➤ **Délibération relative à l'approbation du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune, du bilan et du compte-rendu financier annuel 2014**

Cette délibération ne suscite aucune remarque ni question.

Le Conseil municipal

décide

par 9 voix, soit à l'unanimité

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2014.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2014 pour un montant de 3'051'203.51 F aux charges et de 3'055'927.50 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 4'723.99 F.
3. D'approuver le compte d'investissement 2014 pour un montant de 62'035.67 F aux dépenses et de 0 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 62'035.67 F.
4. D'approuver le financement des investissements nets de 62'035.67 F par l'autofinancement à raison de 586'296.99 F au moyen de la somme de 581'573 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 4'723.99 F. L'excédent de financement s'élève à 524'261.32 F

5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 4'723.99 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2014.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2014, totalisant à l'actif un montant de 18'078'898.37 F qui se compose de :

Patrimoine financier (natures 10 à 13)	9'515'766.11 F
Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	8'563'132.26 F
Avances aux financements spéciaux (nature 18)	0.00 F
Découvert (nature 19)	0.00 F
Total de l'actif	18'078'898.37 F

et au passif un montant de 18'078'898.37 F qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	234'402.57 F
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	6'705'306.88 F
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	10'837.95 F
Provisions (nature 24)	991'313.85 F
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	123'243.95 F
Fortune nette (nature 29)	10'013'793.17 F
Total du passif	18'078'898.37 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2014 à 85'953.88 F et de 9'550'000 F concernant un cautionnement en faveur de la BCG signé par la commune, conformément aux délibérations prises par le Conseil municipal les 26 juin 2006, 10 décembre 2007 et 23 février 2009. Un cautionnement complémentaire de 1'200'000 F en faveur du même tiers a été approuvé par le Conseil municipal en date du 16 septembre 2013.

➤ **Délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir**

Cette délibération ne suscite aucune remarque ni question.

Le Conseil municipal

décide

par 9 voix, soit à l'unanimité

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2014 figurant sur la liste annexée pour un montant total de 333'375.28 F.
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges et par la fortune nette.

- M. Hess tient à s'excuser du contretemps intervenu dans la restitution du rapport de la fiduciaire.

Fin de la séance à 20h35

La présidente :

La secrétaire :

Un-e conseiller-ère :

.....

.....

.....